

## Bachelier : instituteur préscolaire

|                                                                         |                           |                               |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34                                               | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 69 TFE                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEPS3B69PS                                                                                                                                                                                                                                                                                | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 15 C                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Céline MABILLE</b> (celine.mabille@helha.be)<br/> <u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>Pascale VANHOUDENHOVE</b> (pascale.vanhoudenhove@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Olivier DEDOBBELEER</b> (olivier.dedobbeleer@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 150                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils : multimédias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique par l'initiation à l'épistémologie au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

L'étudiant devra réaliser un travail écrit en suivant l'une des structures qui lui sont proposées. Pour ce faire, il devra cerner un problème pertinent, énoncer un objectif de travail en se basant sur des référentiels. Il tentera d'atteindre son objectif et évaluera les résultats obtenus. Le fruit de ce travail sera défendu oralement. Lors de ces deux épreuves, l'étudiant fera preuve d'une maîtrise de la langue orale et écrite.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
  - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
  - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
  - 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la**

## **société**

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
  - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
  - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
  - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
  - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
  - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
  - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

## **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de parfaire les compétences de recherche ;
- de développer des compétences de rédaction de type "scientifique" et de forme exigées par la Haute Ecole pour la réalisation et la présentation orale du TFE ;
- d'interroger les connaissances en développant son esprit critique ;
- d'évaluer les activités proposées dans le cadre de sa recherche.

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |                                                                                        |            |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| PEPS3B69PSA | Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE | 15 h / 5 C |
| PEPS3B69PSB | Travail de fin d'études                                                                | 0 h / 10 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                                                                                           |     |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| PEPS3B69PSA | Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines,<br>préparation au TFE | 50  |
| PEPS3B69PSB | Travail de fin d'études                                                                   | 100 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

**Néant**

## 5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont fondées sur le recours à une méthodologie de la recherche pour concevoir le TFE

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE |                                                                                                |                 |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                                                   | 6_PEPS3B69PSA                                                                                  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                                                   | 3B                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                                           | 5 C                                                                                            | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants                             | <b>Céline MABILLE</b> ( <a href="mailto:celine.mabille@helha.be">celine.mabille@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                                             |                                                                                                | 50              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                                  |                                                                                                | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche en assurant la continuité du dispositif mis en place en BAC 2 (sans interférer avec le travail du promoteur) avec les étudiants.

Il permet donc d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son T.F.E.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- mettre en oeuvre les compétences nécessaires à la réalisation d'une recherche à mener dans le cadre du travail de fin d'études
- développer un regard critique sur la connaissance scientifique grâce aux questions étudiées
- prendre connaissance des documents reçus et tenir compte des consignes et échéances qu'ils donnent; mettre en oeuvre les compétences nécessaires à la réalisation de son travail de fin d'études

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Contenu défini dans le règlement spécifique de Braine-le-Comte et les documents du cours d'initiation à la recherche. Application des conventions d'écriture - Normes APA (American Psychological Association).

### Démarches d'apprentissage

Séances d'informations théoriques alternées avec des séances méthodologiques et d'écriture.

Echanges au sein du groupe.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges et supervisions (corrections, réponses aux questions, aides,...) en fonction des demandes et besoins des étudiants.

### Sources et références

Bertrand Baschwitz, M.A. (2009). Comment me documenter? Bruxelles : De Boeck.

Bochon, A. (2010). Le T.F.E. en 101 points. Guide pratique de l'étudiant. Bruxelles : De Boeck.

Cros, Fr. (1998). Le mémoire professionnel en formation des enseignants. Paris : L'Harmattan.

Lenoble-Pinson, M. (1996). La rédaction scientifique. Bruxelles : De Boeck.

Scheepers, C. (2002). Le Travail de fin d'études. Quelles compétences, pour quelle formation? Bruxelles : Labor.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

T.F.E. disponibles à la bibliothèque

Notes et supports de cours d'intiaion à la reccherche (B1, B2 et B3).

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'unité d'enseignement 69 "TFE" constitue l'épreuve transversale finale de votre cursus.

Le TFE représente la situation d'intégration de cette UE 69.

Cette dernière sera évaluée, lors de la présentation orale du TFE, par un jury qui appréciera le travail écrit ainsi que la présentation orale.

Le non respect des échéances ainsi que le plagiat peut entraîner l'annulation de l'épreuve.

Une note globale sur /20 sera attribuée par un jury composé du promoteur, d'un lecteur interne et d'un lecteur extérieur, sur base d'une grille de compétences décrite dans un document remis par le/la titulaire du cours.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Tvs       | 100 | Tvs       | 100 |

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Travail de fin d'études                                    |                                                                                                |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 6_PEPS3B69PSB                                                                                  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 10 C                                                                                           | Volume horaire  | 0 h         |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Céline MABILLE</b> ( <a href="mailto:celine.mabille@helha.be">celine.mabille@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 100                                                                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                       |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le TFE est un travail de recherche (par groupe de 2 ou 3 étudiants sauf en cas de dérogation validée par le Conseil de département), de réflexion, de créativité et de communication nécessitant l'intégration de plusieurs compétences majeures relatives au métier d'enseignant :

- \* maîtriser des apports scientifiques, pédagogiques et didactiques
- \* concevoir, analyser et réguler en lien avec le terrain professionnel
- \* développer des compétences collaboratives
- \* communiquer sur des problématiques professionnelles tant à l'écrit qu'à l'oral.

Ces quatre aspects doivent être développés de manière synthétique et si possible simultanée tout au long du travail. Il s'agit donc d'articuler fondements théoriques et dimensions pratiques.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant(e) sera capable de :

- de présenter des documents correctement orthographiés, structurés et respectant les normes APA
- de rédiger un document respectant les consignes communiquées dans le ROI
- de développer une réflexion sur une problématique choisie et de l'étayer par des lectures (références scientifiques, expériences de stage, ...)
- de faire preuve de savoir-vivre, d'entretenir des contacts de qualité avec tous les partenaires et de respecter le cadre déontologique de la profession tant dans ses contacts, que dans ses écrits ou lors de la présentation orale
- de porter un regard critique sur l'analyse des documents et sur sa pratique
- de communiquer le fruit de ses recherches et son regard critique lors de la présentation orale.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le TFE sera conforme aux règles explicitées dans le règlement spécifique de Braine-le-Comte et le cours d'initiation à la recherche et il sera d'idéalement 60 pages comportant:

- Ø Une introduction
- Ø Plusieurs chapitres présentant le compte-rendu critique et personnel d'expérimentations faites sur le terrain en lien avec la problématique à la base du travail. L'analyse se fera à la lumière de diverses sources scientifiques et/ou pédagogiques et, éventuellement, sur base de la collecte d'informations auprès des acteurs visés.
- Ø Une conclusion

### Démarches d'apprentissage

Il s'agit d'un travail en autonomie qui est encadré par le promoteur.

### Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant a l'occasion de rencontrer son promoteur afin de recevoir guidance et conseils au cours de l'année académique.

### Sources et références

Cf. cours d'initiation à la recherche.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Règlement spécifique de Braine-le-Comte (partie sur les TFE)

Cours d'initiation à la recherche de l'ensemble du cursus (B1-B2 et B3)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'unité d'enseignement 69 "TFE" constitue l'épreuve transversale finale de votre cursus.

Le TFE représente la situation d'intégration de cette UE 69.

Cette dernière sera évaluée, lors de la présentation orale du TFE, par un jury qui appréciera le travail écrit ainsi que la présentation orale.

Le non respect des échéances ainsi que le plagiat peut entraîner l'annulation de l'épreuve.

Une note globale sur /20 sera attribuée par un jury composé du promoteur, d'un lecteur interne et d'un lecteur extérieur, sur base d'une grille de compétences décrite dans un document remis par le/la titulaire du cours.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Tvs       | 100 | Tvs       | 100 |

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).